



N° 4620
Entrée le 14.08.2026
Chambre des Députés

Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 17.08.2026
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 14 août 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre délégué au Tourisme, à Monsieur le ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, à Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme ainsi qu'à Monsieur le ministre des Affaires intérieures.

En septembre 2025, Monsieur le ministre délégué au Tourisme présentait le bilan de la saison touristique 2025, faisant état d'une fréquentation en hausse (+3 % d'arrivées et +1 % de nuitées par rapport à 2024, les nuitées en camping dépassant même de 26 % leur niveau de 2019), tout en inscrivant cette croissance dans une stratégie « tournée vers la durabilité ».

Cette croissance soutenue de la fréquentation touristique invite à s'interroger sur la pression qu'elle exerce localement. À titre d'illustration, un rapport du ministère français de la Transition écologique, intitulé « La fonction touristique des territoires : facteur de pression ou de préservation de l'environnement ? », établit qu'en France, les communes les plus touristiques prélèvent 264 m³ d'eau potable par habitant et par an, contre 85 m³ en moyenne nationale, consomment 10,5 MWh d'électricité par habitant, contre 3 MWh en moyenne, et que les départements les plus touristiques produisent 729 kg de déchets ménagers par habitant, contre 574 kg en moyenne nationale — une production en hausse de 5 % entre 2005 et 2013, alors qu'elle restait stable dans le reste du pays.

Ces constats invitent à s'interroger sur l'existence, au Luxembourg, de déséquilibres comparables dans les communes qui connaissent une forte fréquentation touristique, celle-ci étant susceptible de peser sur leurs infrastructures locales d'eau, d'énergie et de gestion des déchets.

Dans ce contexte, je souhaite poser les questions suivantes à Messieurs les ministres :

- 1) Messieurs les Ministres peuvent-ils communiquer, par commune et pour chacune des dix dernières années, le nombre de nuitées touristiques ainsi que la capacité d'accueil touristique (nombre de lits) rapportée à la population résidente ?
- 2) Messieurs les Ministres peuvent-ils communiquer les prélèvements et la consommation d'eau potable par habitant, par commune, ainsi que la moyenne nationale et son évolution au cours des dix dernières années ?
- 3) Messieurs les Ministres peuvent-ils communiquer la consommation d'électricité par habitant, par commune, ainsi que la moyenne nationale et son évolution au cours des dix dernières années ?

- 4) Messieurs les Ministres peuvent-ils communiquer la quantité de déchets ménagers produite par habitant, par commune, ainsi que la moyenne nationale et son évolution au cours des dix dernières années ?
- 5) Le Gouvernement entend-il mettre en œuvre des mesures visant à mieux mesurer et répartir les flux touristiques dans l'espace et dans le temps ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mon profond respect.



Ben Streff
Député